



Pierre Loaëc

Chef de la Représentation régionale de la Commission européenne en France

DONNER DU POUVOIR À LA PROCHAINE GÉNÉRATION : COMMENT L'UNION EUROPÉENNE SOUTIENT-ELLE SA JEUNESSE ?

« Les jeunes sont le moteur de l'avenir de l'Europe ». Par ces mots, Glenn Micallef, Commissaire à l'équité intergénérationnelle, à la jeunesse, à la culture et au sport résume bien une position portée depuis longtemps par l'Union européenne.

L'Union européenne a toujours placé la jeunesse au cœur de son projet. Mais le regard a changé. Longtemps cantonnés aux enjeux d'insertion sur le marché du travail, les jeunes sont aujourd'hui les gardiens des valeurs fondamentales du continent : démocratie, inclusion et durabilité. Ils ne sont plus seulement une cible des politiques publiques, ils en deviennent les moteurs.

Certes, les politiques de jeunesse restent une compétence nationale. Pourtant, l'Union s'impose comme un soutien historique et stratégique. Elle puise sa légitimité dans les articles 165 et 166 du Traité de fonctionnement de l'UE. Ces textes lui confient une mission claire : favoriser les échanges, encourager la participation à la vie démocratique et lever les freins à la mobilité. Formation professionnelle, réseaux d'animateurs, engagement citoyen : l'action européenne transforme les principes juridiques en opportunités concrètes pour une génération en mouvement.

Les premiers jalons de cette ambition remontent aux années 1980. À l'époque, l'Europe mise sur l'éducation et l'emploi pour forger son identité. Le symbole absolu reste le programme **Erasmus**, lancé en 1987 sous l'impulsion de Sofia Corradi – figure emblématique disparue en 2025. En ouvrant les frontières universitaires, Erasmus a fait plus que faciliter la mobilité : il a permis l'éclosion d'une génération incarnant les valeurs européennes par l'expérience

concrète de l'autre. Parallèlement, le programme **Jeunesse pour l'Europe** jetait déjà les bases d'échanges hors du cadre scolaire.

Mais l'Europe ne se résume pas aux bancs de l'amphithéâtre. Pour bâtir un espace commun, la conscience citoyenne est indispensable. C'est tout le sens du **Corps européen de solidarité**. Né sous le nom de Service volontaire européen dans les années 1990, il s'est métamorphosé pour encourager l'engagement de terrain. Aujourd'hui, ce dispositif soutient des projets cruciaux dans l'environnement, la culture ou l'intégration sociale. Il transforme l'idéal de solidarité en une action de proximité, locale et internationale, ancrant définitivement la jeunesse dans la cité.

Un virage vers une citoyenneté active

Depuis 2019, la Commission européenne déploie une stratégie ambitieuse à l'horizon 2027. Son objectif : ancrer la jeunesse au cœur de la vie démocratique et soutenir son engagement civil. Cette feuille de route s'articule autour d'un triptyque d'action :

- **Mobiliser** : pour favoriser une participation effective dans les sphères civique, économique et politique ;
- **Connecter** : en multipliant les passerelles de mobilité à travers tout le continent ;
- **Autonomiser** : afin d'offrir à chacun les outils nécessaires pour prendre son destin en main.

Cette stratégie n'est pas née dans un bureau clos. Elle s'appuie sur les voix de plus de 50 000 jeunes. De ce dialogue sont issus onze objectifs fondamentaux qui servent aujourd'hui de boussole à l'action de l'Union :

1. Connecter l'UE avec la jeunesse
2. Égalité de tous les genres
3. Sociétés inclusives
4. Information et dialogue constructif
5. Santé mentale et bien-être
6. Soutenir les jeunes rurales
7. Qualité de l'emploi pour tous
8. Apprentissages de qualité
9. Espaces et participation pour tous
10. Une Europe verte et durable
11. Organisations de jeunesse et programmes européens

La dynamique s'accélère en 2021 avec la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Véritable exercice de démocratie participative, elle mobilise les citoyens à travers 6 500 événements aux quatre coins du continent. Les jeunes y occupent une place centrale, invités à dessiner les contours de l'Union de demain.

Dans la foulée, l'annonce de l'Année européenne de la jeunesse en 2022 marque un tournant stratégique. Plus qu'une simple célébration, cette année charnière a permis de graver les aspirations de la nouvelle génération au sommet de l'agenda politique européen.

Lors de l'annonce de cette Année européenne de la jeunesse, la Présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen évoquait « l'inspiration que nous pouvons tirer des jeunes Européens. Car notre jeunesse donne tout son sens à l'empathie et à la solidarité. Elle estime que nous avons une responsabilité envers la planète. Et même si elle s'inquiète pour l'avenir, elle est déterminée à le rendre meilleur. Notre Union sera plus forte si elle ressemble davantage à la génération future : réfléchie, déterminée et bienveillante. Ancrée dans des valeurs et audacieuse dans ses actions ».

L'engouement est massif : plus de 13 000 activités sont organisées dans 67 pays. Au-delà des chiffres, cette mobilisation met en lumière une évidence : l'avenir de l'Union – écologique, inclusif et numérique – ne se fera pas sans sa jeunesse.

Cette année charnière a durablement ancré la voix des jeunes au cœur de l'agenda bruxellois. L'ambition est désormais transversale : chaque domaine d'action doit intégrer une « réflexion jeunesse ».

En 2024, la Commission d'Ursula von der Leyen a concrétisé cet engagement en renforçant le **Dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse**. Ce mécanisme, le plus vaste d'Europe en matière de participation, voit désormais ses priorités directement alignées sur le programme de travail de l'exécutif européen.

L'Europe à l'écoute des jeunes

Ces dernières années, le dialogue institutionnel a quitté la théorie pour s'incarner sur le terrain. Désormais, chaque Commissaire européen a l'obligation d'organiser au moins une fois par an un échange direct avec la jeunesse : les **#EUTalks**. Dès les cent premiers jours de la nouvelle mandature, les vingt-sept Commissaires se sont pliés à l'exercice. En mars 2025, le vice-président Stéphane Séjourné a ainsi ouvert le débat à l'Europa Expérience de Paris.

Loin d'être isolées, ces rencontres se prolongent en ligne via la plateforme de participation citoyenne. Cet écosystème numérique permet aux jeunes de tout le continent de soumettre leurs propositions en continu. Enfin, le dispositif s'appuie sur des **panels citoyens** : 150 participants, tirés au sort à travers les 27 États membres, débattent aujourd'hui pour éclairer les travaux de la Commission sur le futur budget de l'Union. Une manière d'assurer que les priorités financières de demain reflètent les aspirations des générations actuelles.

C'est désormais en ligne qu'une grande partie du dialogue entre les jeunes et les institutions prend racine. La plateforme « **Have Your Say** » (Donnez votre avis) centralise les outils permettant à la nouvelle génération de se faire entendre directement à Bruxelles :

- **Consultations publiques** : les jeunes y déposent leurs avis sur les futures politiques de l'Union. En 2025, une consultation dédiée spécifiquement aux enjeux de la jeunesse a permis de nourrir la simplification de la législation existante ;
- **Initiative citoyenne européenne (ICE)** : ce levier de démocratie directe permet de peser sur l'agenda législatif en demandant officiellement à la Commission de proposer de nouveaux textes ;
- **Conseil consultatif de la jeunesse** : une instance stratégique qui permet aux jeunes d'intervenir sur l'orientation de l'action de l'Union, non seulement sur le continent, mais partout dans le monde.

Ces dispositifs transforment le clic numérique en un véritable acte d'engagement politique, offrant à la jeunesse les clés pour influencer les décisions qui façonneront son futur.

Une étape décisive a été franchie en décembre 2025 avec la première réunion du **comité consultatif de la Présidente Ursula von der Leyen**. L'objectif est sans ambiguïté : instaurer un canal direct et sans filtre entre la Commission et la jeunesse sur les dossiers les plus brûlants.

Par ce foisonnement d'initiatives et l'ancrage du dialogue à l'échelle locale, l'Union européenne ne se contente plus d'écouter. Elle équipe les jeunes de leviers concrets pour qu'ils s'emparent du débat institutionnel. En plaçant la nouvelle génération au cœur de ses processus décisionnels, l'UE s'assure ainsi de répondre avec justesse aux défis de son temps.

De l'intention à l'action : des dispositifs concrets pour l'émancipation des jeunes

Malgré leur foisonnement, les initiatives européennes souffrent d'un déficit de notoriété. Les résultats de l'Eurobaromètre « Jeunesse et démocratie » de 2024 sont, à cet égard, sans

appel. Ils révèlent un paradoxe majeur : si les jeunes brûlent de peser sur les décisions qui impactent leur quotidien, ils manquent de repères pour utiliser les leviers à leur disposition.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En juin 2024, 64 % des jeunes affirmaient leur intention de voter aux élections européennes. Plus frappant encore, un sur deux déclarait avoir entrepris une action citoyenne — pétition, manifestation ou interpellation d'un élu — au cours de l'année. Pourtant, le lien avec les mécanismes institutionnels reste ténu : à peine plus de 15 % des sondés connaissent l'Initiative citoyenne européenne ou les consultations publiques. Pour l'Union, l'enjeu n'est donc plus seulement de créer des outils, mais de les rendre enfin visibles et accessibles.

L'impact de l'Union européenne se mesure avant tout sur le terrain, en accompagnant les acteurs locaux et la société civile. Pour transformer les aspirations des jeunes en actions concrètes, l'UE déploie un écosystème de financements puissant. Bien au-delà de la seule mobilité académique, ces programmes soutiennent l'engagement civique et le partage de pratiques innovantes à l'échelle du continent.

Quatre piliers structurent cet accompagnement :

- **Erasmus+** : Fort d'une enveloppe de 26 milliards d'euros (2021-2027), le programme phare de l'Union a muté. Il ne s'adresse plus uniquement aux étudiants, mais irrigue désormais le sport, les échanges de jeunes et le développement de compétences citoyennes par l'expérience interculturelle.
- **Le Corps européen de solidarité** : Doté d'un milliard d'euros, il permet aux 18-30 ans de s'immerger dans des projets de solidarité concrets à travers l'Europe, renforçant ainsi la cohésion sociale du continent.
- **Le programme CERV (Citoyens, égalité, droits et valeurs)** : Ce levier soutient les projets de sociétés ouvertes et démocratiques. Son volet dédié à l'engagement citoyen est crucial pour défendre l'état de droit et l'inclusion.
- **DiscoverEU** : Désormais intégré à Erasmus+, ce dispositif offre aux jeunes la possibilité de découvrir la diversité et le patrimoine de l'Europe, transformant le voyage en un premier pas vers une conscience européenne partagée.

L'action européenne en faveur de la jeunesse s'incarne aussi au plus près du quotidien grâce aux fonds structurels. Véritables leviers de proximité, ils permettent aux territoires de financer des infrastructures et des services indispensables à l'épanouissement des jeunes.

Deux instruments majeurs se distinguent par leur impact local :

- **Le Fonds social européen+ (FSE+)** : En France, sur une enveloppe globale de 6,7 milliards d'euros (2021-2027), 12,5 % sont spécifiquement fléchés vers la jeunesse.

Autrefois sur l'emploi, le FSE+ élargit désormais son spectre : il finance l'accès au logement, le parcours de soins ou encore la lutte contre les violences, couvrant ainsi toutes les facettes de l'autonomie.

- **Le Fonds européen de développement régional (FEDER)** : Ce fonds transforme physiquement les territoires. Sous certaines conditions, il soutient la construction d'équipements d'accueil, la modernisation de bâtiments scolaires ou l'aménagement d'espaces de loisirs.

Quelles perspectives pour le futur budget européen ?

Les jeunes « veulent que des mesures soient prises dans les domaines de la sécurité, de l'emploi, du logement, de la santé mentale et du renforcement des démocraties. Nous continuerons à œuvrer pour répondre à leurs priorités et donner à chaque jeune Européen la possibilité de construire un avenir meilleur ».

Roxana Mînzatu, Vice-présidente exécutive chargée des droits sociaux, des compétences, des emplois de qualité et de l'état de préparation

Dans la perspective du prochain budget de l'Union, la Commission entend franchir un nouveau cap. L'ambition est claire : placer la culture et la démocratie au sommet des priorités pour outiller la jeunesse face aux défis de son temps.

Le premier pilier repose sur un programme **Erasmus+** profondément renforcé. En fusionnant avec le Corps européen de solidarité, il deviendrait le point d'accès unique aux opportunités de mobilité et d'engagement. Pour porter cette vision, la Commission propose une enveloppe de 41 milliards d'euros sur la période 2028-2034, soit une hausse massive de près de 50%.

En complément, un nouvel instrument verrait le jour : le programme **AgoraEU**. Doté de 9 milliards d'euros, il rassemblerait les actuels dispositifs CERV et Europe Créative (programme de soutien à la culture). Ce nouvel outil se veut la réponse directe aux préoccupations majeures de la nouvelle génération : protection de la diversité culturelle, liberté des médias, soutien à la vie démocratique et lutte active contre la désinformation. Avec AgoraEU, l'Europe se donne les moyens de ses ambitions pour protéger ses valeurs et sa créativité.

L'évolution de l'engagement des jeunes reflète les mutations de l'Union elle-même. Pour s'y adapter, la Commission a instauré une évaluation systématique de l'impact de ses politiques sur la jeunesse. Ce dispositif garantit que chaque nouvelle législation intègre désormais les intérêts de ceux qui en vivront les effets à long terme. En couplant cette rigueur institutionnelle à des financements renforcés, l'Europe s'assure ainsi de répondre, par la preuve, aux besoins concrets d'une génération en mouvement.

En 2021, la Présidente Ursula von der Leyen le disait : « *Nous voulons travailler ensemble pour façonner l'avenir de l'Union européenne. Une Union qui est plus forte si elle intègre les aspirations de nos jeunes* ». Les efforts mis en œuvre depuis vont en ce sens, et les dispositifs tels qu'Erasmus+ se renforcent pour permettre à vous : jeunes, organisations de jeunesse, acteurs des territoires ; de porter les initiatives qui feront vivre l'engagement de la jeunesse en Europe.

Sources et références

- Communication de la Commission sur l'Année européenne de la jeunesse 2022. COM(2024) 1 final. Bruxelles: Commission européenne, 10 janvier 2024.
- Dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse. Portail européen de la jeunesse.
- Discours de la Présidente sur l'Etat de l'Union. Commission européenne, 2021.
- EU Youth Dialogue: The European Youth Dialogue is one of our most powerful tools to promote youth participation. Discours prononcé le 2 mars 2025.
- La Commission donne aux jeunes davantage voix au chapitre dans l'élaboration des politiques de l'UE en tant qu'héritage de l'Année européenne de la jeunesse. Représentation de la Commission européenne en France. Publié le 10 janvier 2024.
- Le conseil consultatif jeunesse du Président de la Commission européenne (President's Youth Advisory Board). Portail de la Commission européenne.
- Objectifs pour la jeunesse européenne (European Youth Goals).
- Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions relatif à la mise en œuvre de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse (2022-2024). COM(2025)117 final. Bruxelles: Commission européenne, 24 mars 2025.
- Stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse: mobiliser, connecter et autonomiser (2019-2027).
- Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), version consolidée. Journal officiel de l'Union européenne C 326/1, 26 octobre 2012.